

04/11/2021



La Résidence 1+2, l'ADAGP et le CNRS ont décerné le Prix Photographie & Sciences 2021 au photographe RICHARD PAK pour sa série Les îles du désir - Chapitre II.

La Résidence 1+2, l'ADAGP et le CNRS s'engagent à soutenir la création photographique contemporaine en créant le Prix Photographie & Sciences, avec les partenaires médias *Fisheye magazine* et *Sciences et Avenir - La Recherche*. Ce prix annuel est destiné aux photographes professionnels de la scène française, sans distinction d'âge.

Cette année, le jury était composé d'**Héloïse Conésa**, conservatrice du patrimoine en charge de la collection de photographie contemporaine au département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France (BnF), **Andreina De Bei**, rédactrice en chef adjointe, directrice photo du magazine *Sciences et Avenir - La Recherche*, **Manon Demurger**, responsable de la programmation à la Maison Européenne de la Photographie (MEP), **Céline Duval**, directrice du pôle de photographie Stimultania - Strasbourg et Givors (réseau Diagonal), **Grégoire Eloy**, photographe, Prix Niépce 2021, **Fannie Escoulen**, cheffe du département de la Photographie au sein de la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture, **Emeric Lhuisset**, photographe plasticien, Prix BJP International Photography Awards 2020, représentant de l'ADAGP, **Adèle Vanot**, responsable Pôle Médiathèque, CNRS Images et **Anaïs Viand**, rédactrice en chef web de *Fisheye magazine*.

Le Prix Photographie & Sciences a été attribué à

## **RICHARD PAK pour sa série *Les îles du désir - Chapitre II***

La dotation du Prix Photographie & Sciences permettra à Richard Pak de poursuivre son cycle de recherches artistiques consacré à l'espace insulaire avec un projet photographique et plastique. « L'île est le laboratoire idéal des sciences modernes et un topos précieux pour le géographe, qui aime y voir une métonymie de la Terre. Les îles du désir - Chapitre II s'intéressera à Nauru, en Océanie, où un gisement de phosphate fut découvert au début du siècle dernier. Ressource exclusive de l'île, son exploitation la fit passer de pays le plus riche de la planète dans les années 70 à l'un des plus pauvres aujourd'hui. Son histoire singulière fait écho à de nombreuses problématiques contemporaines : environnementales (déforestation, surexploitation des ressources naturelles), économiques (capitalocène), sociales (occidentalisation des cultures autochtones) et bien sûr géographiques

(forces et faiblesses des espaces insulaires). Une des questions que pose Les îles du désir - Chapitre II est de savoir si le cas particulier de cette île est bien un avertissement à la planète entière, comme on le lit souvent. Peut-on réellement dire que « les îles sont une métonymie de la terre » en général, et le cas particulier de Nauru une allégorie de ce qui pourrait se passer à l'échelle mondiale ? ».

Pour ce deuxième chapitre, Richard Pak souhaite soumettre ces interrogations à des spécialistes ; géographes travaillant sur l'insularité et l'anthropocène, laboratoires scientifiques de géographie ou observatoires de l'environnement et politologues spécialistes du Pacifique Sud ayant travaillé sur Nauru. Il fera aussi appel à des chimistes pour expérimenter sur le support photographique, à l'aide de dérivés du phosphate. Richard Pak poursuivra ainsi un protocole mis au point à base d'acide phosphorique, pour approfondir avec la phosphorescence et des produits plus corrosifs la transformation irrémédiable de l'image. Autant d'expérimentations qui amèneront différentes nuances et rendus aux oeuvres ainsi « sacrifiées » par le phosphate, à l'image de l'île toute entière.

Une dotation de 7 000 euros permettra d'accompagner le lauréat dans la finalisation de sa série photographique en cours de réalisation, qui associe la photographie et les sciences. La rémunération du photographe lauréat est incluse dans la dotation. Le lauréat bénéficie également d'une communication dédiée auprès des partenaires médias. La présentation de la série complète fera l'objet d'une projection et d'une table ronde à l'ADAGP (Paris) au printemps 2022 et d'une exposition au Pôle de photographie Stimultania (Strasbourg) à l'automne 2022.

[En savoir plus](#) <sup>[1]</sup>

-----  
**8 juillet 2021**

[APPEL A CANDIDATURE] Prix Photographie & Sciences

## **PRÉSENTATION DU PRIX**

Ce prix annuel est destiné aux photographes de nationalité française, sans distinction d'âge, développant une démarche d'auteur.e. Une dotation de 7 000 euros permettra d'accompagner le ou la photographe lauréat.e à finaliser une série photographique en cours de réalisation, qui associe la photographie et les sciences. La rémunération du ou de la photographe lauréat.e sera incluse dans la dotation. Le ou la lauréat.e bénéficiera également d'une communication dédiée auprès des partenaires médias. La présentation de la série complète fera l'objet d'une projection et d'une table ronde à l'ADAGP, à Paris.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ce prix s'adresse à tous les photographes professionnels de nationalité française développant une photographie d'auteur.e.

La série photographique proposée ne doit pas avoir été déjà primée lors d'un concours, prix ou

festival.

Le jury sélectionnera uniquement une série photographique en cours de réalisation, non achevée, associant pleinement la photographie et les sciences. Toutes les écritures photographiques sont concernées, toutes les disciplines scientifiques peuvent être abordées.

## **CANDIDATURE (sans frais d'inscription)**

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

--- Une biographie (format A4 et PDF).

--- Une sélection cohérente extraite de la série photographique en cours (15 images maximum en format JPG, 72 dpi, 2MO maximum). Les images devront être titrées et légendées.

--- Un texte présentant la série photographique en cours (2000 caractères maximum).

--- Une note d'intention décrivant le projet de finalisation de la série en cours. Cette note devra détailler précisément les disciplines scientifiques, les laboratoires de recherches et personnalités scientifiques envisagées.

--- Le [formulaire d'inscription](#) [2] dûment rempli.

L'envoi de ce dossier se fera par WeTransfer, sur un seul document, au format PDF (compatibles Mac /PC et sans qu'aucun téléchargement de logiciels ne soit nécessaire), à l'adresse suivante : [philippeguionie@orange.fr](mailto:philippeguionie@orange.fr) [3].

### SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINÉS PAR LE JURY DE PRÉSÉLECTION

À l'issue d'une présélection de 12 à 15 dossiers, le jury composé de personnalités du monde de la photographie et des sciences, se réunira début octobre pour choisir le ou la lauréat·e. Deux mentions spéciales honorifiques seront également décernées. La décision du jury de sélection sera souveraine et sans appel.

## **CALENDRIER**

Lancement de l'appel à candidatures : jeudi 8 juillet 2021 à 11h  
à la Fisheye Gallery aux Rencontres de la photographie d'Arles

**Date limite de candidature : 24 septembre 2021 à 19h**

Réunion du jury : octobre 2021 à l'ADAGP (Paris)

Annonce du/de la lauréat·e : fin octobre/début novembre 2021

Restitution : mai/juin 2022 à l'ADAGP (Paris)

[Télécharger l'appel à candidature](#) [4]

[En savoir plus](#) [1]

Suivez-nous !



[5]



[6]



[7]



[8]

[Retour à la liste des articles](#) [9]

---

### Links

[1] <https://www.1plus2.fr/prix-photo-sciences/>

[2] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire\\_dinscription\\_-\\_prix\\_photographie\\_sciences.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire_dinscription_-_prix_photographie_sciences.pdf)

[3] <mailto:philippeguionie@orange.fr>

[4] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/appel\\_cand\\_prix21.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/appel_cand_prix21.pdf)

[5] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[6] <https://www.instagram.com/adagp/?hl=fr>

[7] [https://twitter.com/Adagp\\_](https://twitter.com/Adagp_)

[8] [https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view\\_as=subscriber](https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber)

[9] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>